

**Syndicat Mixte
du SCoT du Roannais**

63, rue Jean Jaurès
42300 ROANNE

N°DP 2023-06

Marchés publics

**Marché avec e-Obs
Technologies pour la
refonte du site internet**

Décision n°2023-06 du 30/05/2023

Le Président du Syndicat Mixte du SCoT du Roannais,

Vu les articles L2123-1 et R.2122-8 du code de la commande publique relatifs aux marchés publics sans publicité ni mise en concurrence préalable pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € HT ;

Vu l'arrêté préfectoral du n° 227, en date du 29 décembre 2021, portant modification des statuts du SYEPAR valant extension du périmètre et changement de dénomination en Syndicat Mixte du SCoT du Roannais ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 19 janvier 2022, accordant une délégation de pouvoir au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion, l'exécution et le règlement des marchés de fournitures et services dont le montant est inférieur à 10 000 € HT ;

Considérant que le Syndicat Mixte du SCoT du Roannais souhaite lancer la refonte de son site internet afin de le moderniser ;

Considérant la consultation lancée le 28 mars 2023 dans le cadre d'une procédure adaptée sans publicité ni mise en concurrence en raison de son montant ;

Considérant les deux offres reçues et l'analyse de ces offres ;

Certifié exécutoire le	
Reçu en Préfecture le	
Affiché le	

DÉCIDE

- D'attribuer le marché pour la refonte et la maintenance du site internet à la société e-Obs Technologies sise 55, rue de St Alban 42300 Roanne pour un montant :
 - de 4 820 € HT soit 5 784 € TTC pour la refonte du site ;
 - de 1 150 € HT soit 1 380 € TTC pour l'ajout d'un accès intranet pour les élus ;
 - de 537 € HT soit 644.40 € TTC pour la maintenance annuelle du site, reconductible par période successive d'un an pour une durée maximale de 5 ans.
- De préciser que les dépenses seront prélevées sur les crédits ouverts au budget.

Par délégation du Comité syndical
Délibération n° DCS 2022-07 du 19 janvier 2022
Le Président,
Hervé DAVAL